

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021 – 17 H 30 à la salle polyvalente

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – AFFECTATION DES RESULTATS : Voir tableau ci-après

MAIRIE
07380 MEYRAS

D E L I B E R A T I O N n ° 2 0 2 1 - 0 0 1 7
du C O N S E I L M U N I C I P A L

Nombre de membres en exercice	15	
Nombre de membres présents	13	
Nb de suffrages exprimés	13	
Vote	pour	13
	contre	0
procuration : 1	absent	0

Séance du 12/04/2021 à 17 heures 30

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF ET SUR LE COMPTE DE GESTION

M 14 - 2020

Date de la convocation et de son affichage : 05.04.2021

Madame Le Maire présente le compte administratif 2020 M14. Elle sort de la salle et sous la Présidence de Madame SARRASIN, conseillère aux Finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité 1°) d'approuver le Compte de Gestion et le Compte administratif 2020 qui se résumant ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0.00 €	167 674.65 €	521 683.98 €	0.00 €	521 683.98 €	167 674.65 €
Opérations de l'exercice	651 644.04 €	929 522.74 €	556 946.61 €	1 110 983.20 €	1 208 590.65 €	2 040 505.94 €
T O T A U X	651 644.04 €	1 097 197.39 €	1 078 630.59 €	1 110 983.20 €	1 730 274.63 €	2 208 180.59 €
Résultats de clôture	0.00 €	445 553.35 €	0.00 €	32 352.61 €	477 905.96 €	
Besoin de financement :			0.00 €			
Excédent de financement :			32 352.61 €			
RESTES A REALISER (RaR) :			86 900.00 €	24 000.00 €		
Besoin de financement des R.A.R.:			62 900.00 €			
Excédent de financement R.A.R.:			0.00 €			
BESOIN TOTAL DE FINANCEMENT :			30 547.39 €			
Excédent total de financement :			0.00 €			

2°) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

30 547.39 € au compte 1068 Investissement

415 005.96 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

3°) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire, approuve le compte de gestion.

4°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations : N. FRECHET, P. FIALON, S. CHIROUZE, M. BRUN, B. BLACHERE, M. SARRASIN, A.S. RUSSO, S. PONTAL, P. MORLE, E. LHOPIEAU, J. GOUYS, A. BADIA

Le Maire,
Karine ROBERT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication du 14/04/2021



VOTE DES DEUX TAXES LOCALES

Le conseil municipal décide à 9 voix pour, 1 abstention et 4 voix contre de ne pas augmenter le taux des deux taxes locales et qui s'établit comme suit :

Taxe foncier bâti : 11.27
Taxe foncier non bâti : 82.08

Suite à discussion, et nouveau vote informel, 4 voix pour, 1 abstention et 9 voix contre pour une augmentation de 1% des deux taxes locales ; 13 voix contre et 1 abstention pour une augmentation de 2%.

BUDGET PRIMITIF 2021

Le conseil municipal décide à 11 voix pour, 0 contre et 3 abstentions de voter le budget primitif de 2021, qui peut se résumer comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	371 706,00	013	Atténuation de charges	25 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	430 050,00	70	Produits des services	50 738,38
65	Autres charges de gestion courante	61 329,82	73	Impôts et taxes	360 591,00
66	Charges financières	27 443,60	74	Dotations et participations	287 659,00
67	Charges exceptionnelles	4 690,97			
68	Dotations aux provisions	0,00	75	Autres produits et gestion	75 000,00
			77	Produits exceptionnels	31 299,85
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	40 000,00	042	Opérations d'ordre entre sections	16 000,00
023	Virement à la section d'investissement	281 521,30		TOTAL	846 288,23
042	Opérations d'ordre entre sections	44 552,50	R002	RESULTAT REPORTE	415 005,96
	TOTAL DES DEPENSES	1 261 294,19		TOTAL DES RECETTES	1 261 294,19

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
21	Immobilisations corporelles	45 888,00	13	Subventions d'investissement	175 543,00
	Total des opérations d'équipement	518 032,00	165	Dépôts et cautionnements reçus	8 000,00
16	Remboursement d'emprunts	127 444,19	10	Dotation fonds divers Réserves	80 000,00
020	Dépenses imprévues d'investissement	30 000,00	1068	Excédents de fonctionnement	30 547,39
040	Opérations d'ordre entre sections	8 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	281 521,30
			024	Produits des cessions d'immobilisations	170 000,00
	Restes à réaliser	86 900,00	040	Opérations d'ordre entre sections	44 652,50
				TOTAL	790 264,19
				SOLDE D'EXECUTION REPORTE	0,00
				Restes à réaliser	24 000,00
	TOTAL DES DEPENSES	814 264,19		TOTAL DES RECETTES	814 264,19

CESSION D'UN TENEMENT BATI ET NON BATI

La commune a demandé au service des Domaines de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Loire dont elle dépend, l'évaluation d'un tènement bâti et non bâti appartenant à la commune, situé route du Gerbier de Jonc et constitué de deux appartements dont un est loué actuellement et d'un local vide, cadastré AB 346 et d'une parcelle de terrain nu, cadastrée AB 806, laquelle s'élève à 143 000 € HT. Madame le Maire a demandé l'avis de l'assemblée délibérante et propose de mettre ce bien à la vente. Le conseil municipal autorise Madame le Maire à 10 voix pour, 1 abstention et 3 contre, à contacter des agences immobilières pour faire estimer ledit tènement.

Madame Stéphanie PONTAL quitte la salle à 19H30.

AVENANT A LA CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE POUR LA REALISATION DE L'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE D'AGGLOMERATION DE MEYRAS RD536 AVEC LE DEPARTEMENT

Madame le Maire rappelle la délibération n°2019/57 concernant la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de l'aménagement de la traverse de Champagne RD536 déléguée au Département. Elle expose que l'enfouissement du réseau pluvial a nécessité des travaux supplémentaires représentant une majoration de 25 085,85 € HT par rapport au montant établi dans la convention (à la charge du Département), ce qui nécessite d'établir un avenant. Le conseil municipal autorise Madame le Maire, à 12 voix pour, 1 abstention et 0 contre, à signer celui-ci.

AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCE DES AGENTS POUR EVENEMENTS FAMILIAUX

Le conseil municipal décide d'adopter à l'unanimité les autorisations spéciales d'absence des agents pour événements familiaux proposées par le comité technique du centre de gestion de l'Ardèche.

CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Le centre de gestion 07 a proposé par courrier en date du 19 mars 2021, la mutualisation par mise en concurrence du contrat d'assurance groupe « risques statutaires » du personnel (maladie, décès, invalidité, accidents imputables ou non au service), qui arrive à son terme au 31/12/2021. Le conseil municipal décide à l'unanimité de déléguer la passation dudit contrat au centre de gestion 07 et autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Informations diverses :

La séance est close à 19 H 30

.....

Le Maire, Karine ROBERT